

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT DE TOULOUSE

COMMUNE DE

LAUNAC

BUDGET PRIMITIF

2023

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE : COMMUNE de Launac (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21310281700011

POSTE COMPTABLE : Service de Gestion Comptable

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNAL (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE : COMMUNE de Launac (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21310281700011

POSTE COMPTABLE : Service de Gestion Comptable

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNAL (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	10
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	13
D1 - Balance générale - Dépenses	15
D2 - Balance générale - Recettes	17

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	19
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	23
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	25
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	26
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	27
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	29
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	31
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	34
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	40
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	41
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	45
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	46
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	47

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	49
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	50
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalment des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	51
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	53
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	54
B9 - Etat du personnel	55
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	59
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	60
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	61
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	63
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	64

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L 5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0
3	Dépenses d'équipement brut / population	0
4	Encours de dette / population (2) (3)	0
5	DGF / population	0
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	1 883 898.56	2 619 127.35	134 957.75	A1 870 186.54
Investissement	359 483.70	945 066.91 (3)	-211 558.61	A2 374 024.60
Fonctionnement	1 524 414.86	1 674 060.44 (4)	346 516.36	A3 496 161.94

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses		Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 83 820.00	III + IV 551 486.78	B1	467 666.78
Investissement	I 83 820.00	III 551 486.78	R2	467 666.78
Fonctionnement	II 0.00	IV 0.00	B3	0.00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	1 337 853,32
Investissement	A2 + B2	841 691,38
Fonctionnement	A3 + B3	496 161,94

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 83 820,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
170	Opération d'équipement n° 170	28 140,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	17 125,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	27 397,40
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	11 157,60
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 551 486,78
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	551 486,78
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS			A
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	956 438,00	461 771,22
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	83 820,00	551 486,78
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 374 024,60
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	1 040 258,00	1 387 282,60
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	2 087 300,00	1 641 138,06
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 446 161,94
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	2 087 300,00	2 087 300,00
	TOTAL DU BUDGET (4)	3 127 558,00	3 474 582,60

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	74 080,00	45 265,00	8 000,00	8 000,00	53 265,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	9 000,00	0,00	8 600,00	8 600,00	8 600,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	260 973,52	27 397,40	60 400,00	60 400,00	87 797,40
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	528 829,24	11 157,60	541 000,00	541 000,00	552 157,60
Total des dépenses d'équipement		872 882,76	83 820,00	618 000,00	618 000,00	701 820,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	83 100,00	0,00	92 200,00	92 200,00	92 200,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	1 100,00	1 100,00	1 100,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		83 100,00	0,00	93 300,00	93 300,00	93 300,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	182 000,00	0,00	182 000,00	182 000,00	182 000,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 137 982,76	83 820,00	893 300,00	893 300,00	977 120,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		53 138,00	53 138,00	53 138,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		63 138,00	63 138,00	63 138,00

TOTAL	1 137 982,76	83 820,00	956 438,00	956 438,00	1 040 258,00
--------------	---------------------	------------------	-------------------	-------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 040 258,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	422 517,10	551 486,78	27 000,00	27 000,00	578 486,78
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	599 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 021 517,10	551 486,78	27 000,00	27 000,00	578 486,78
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	53 728,64	0,00	79 492,98	79 492,98	79 492,98
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	163 324,27	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		217 052,91	0,00	129 492,98	129 492,98	129 492,98
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 238 570,01	551 486,78	156 492,98	156 492,98	707 979,76

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	91 784,09		233 406,50	233 406,50	233 406,50
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	19 187,27		18 733,74	18 733,74	18 733,74
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		53 138,00	53 138,00	53 138,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		110 971,36		305 278,24	305 278,24	305 278,24

TOTAL	1 349 541,37	551 486,78	461 771,22	461 771,22	1 013 258,00
--------------	---------------------	-------------------	-------------------	-------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	374 024,60
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 387 282,60
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)
--

242 140,24

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

COMMUNE de Launac - BUDGET COMMUNAL - BP - 2023

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	462 378,64	0,00	462 316,26	462 316,26	462 316,26
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 122 250,00	0,00	1 225 300,00	1 225 300,00	1 225 300,00
014	Atténuations de produits	2 200,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	120 900,00	0,00	128 543,50	128 543,50	128 543,50
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 707 728,64	0,00	1 817 659,76	1 817 659,76	1 817 659,76
66	Charges financières	17 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 500,00		1 500,00	1 500,00	1 500,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 727 228,64	0,00	1 835 159,76	1 835 159,76	1 835 159,76

023	Virement à la section d'investissement (4)	91 784,09		233 406,50	233 406,50	233 406,50
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	19 187,27		18 733,74	18 733,74	18 733,74
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		110 971,36		252 140,24	252 140,24	252 140,24

TOTAL	1 838 200,00	0,00	2 087 300,00	2 087 300,00	2 087 300,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 087 300,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	22 500,00	0,00	49 500,00	49 500,00	49 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	322 200,00	0,00	411 615,12	411 615,12	411 615,12
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	132 000,00	0,00	114 000,00	114 000,00	114 000,00
731	Fiscalité locale	668 686,00	0,00	721 326,00	721 326,00	721 326,00
74	Dotations et participations (3)	340 599,00	0,00	326 038,00	326 038,00	326 038,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	4 600,00	0,00	7 600,00	7 600,00	7 600,00
Total des recettes de gestion courante		1 490 585,00	0,00	1 630 079,12	1 630 079,12	1 630 079,12
76	Produits financiers	98,64	0,00	58,94	58,94	58,94
77	Produits spécifiques (3)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 491 683,64	0,00	1 631 138,06	1 631 138,06	1 631 138,06

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00

TOTAL	1 491 683,64	0,00	1 641 138,06	1 641 138,06	1 641 138,06
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	446 161,94
---	-------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 087 300,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	242 140,24	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	92 200,00	0,00	92 200,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	569 140,00		569 140,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	25 125,00	0,00	25 125,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	8 600,00	0,00	8 600,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	87 797,40	10 000,00	97 797,40
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	11 157,60	53 138,00	64 295,60
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	1 100,00	0,00	1 100,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	182 000,00	0,00	182 000,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	977 120,00	63 138,00	1 040 258,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 040 258,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	462 316,26		462 316,26
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 225 300,00		1 225 300,00
014	Atténuations de produits	1 500,00		1 500,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	128 543,50	0,00	128 543,50
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	15 000,00	0,00	15 000,00
67	Charges spécifiques (9)	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	1 500,00	18 733,74	20 233,74
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		233 406,50	233 406,50
	Dépenses de fonctionnement – Total	1 835 159,76	252 140,24	2 087 300,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

2 087 300,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

COMMUNE de Launac - BUDGET COMMUNAL - BP - 2023

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	79 492,98	0,00	79 492,98
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	578 486,78	0,00	578 486,78
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	53 138,00	53 138,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		15 033,74	15 033,74
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		3 700,00	3 700,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		233 406,50	233 406,50
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		657 979,76	305 278,24	963 258,00

+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 374 024,60

+
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT 50 000,00

*
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 387 282,60

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	49 500,00		49 500,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	411 615,12		411 615,12
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		10 000,00	10 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	114 000,00		114 000,00
731	Fiscalité locale	721 326,00		721 326,00
74	Dotations et participations (8)	326 038,00		326 038,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	7 600,00	0,00	7 600,00
76	Produits financiers	58,94	0,00	58,94
77	Produits spécifiques (8)	1 000,00	0,00	1 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 631 138,06	10 000,00	1 641 138,06

+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 446 161,94

*
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 2 087 300,00

COMMUNE de Launac - BUDGET COMMUNAL - BP - 2023

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 137 982,76	83 820,00	0,00	956 438,00	956 438,00	0,00	956 438,00	1 040 258,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	19 180,00	17 125,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	25 125,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	9 000,00	0,00	0,00	8 600,00	8 600,00	0,00	8 600,00	8 600,00
21	Immobilisations corporelles	260 973,52	27 397,40	0,00	60 400,00	60 400,00	0,00	60 400,00	87 797,40
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	16 040,00	11 157,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 157,60
	Total des opérations d'équipement (3)	567 689,24	28 140,00	0,00	541 000,00	541 000,00	0,00	541 000,00	569 140,00
Total des dépenses d'équipement		872 882,76	83 820,00	0,00	618 000,00	618 000,00	0,00	618 000,00	701 820,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	83 100,00	0,00		92 200,00	92 200,00		92 200,00	92 200,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	1 100,00	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		83 100,00	0,00	0,00	93 300,00	93 300,00	0,00	93 300,00	93 300,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	182 000,00	0,00	0,00	182 000,00	182 000,00	0,00	182 000,00	182 000,00
Total des dépenses réelles		1 137 982,76	83 820,00	0,00	893 300,00	893 300,00	0,00	893 300,00	977 120,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			53 138,00	53 138,00		53 138,00	53 138,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			63 138,00	63 138,00		63 138,00	63 138,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	1 040 258,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

COMMUNE de Launac - BUDGET COMMUNAL - BP - 2023

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
						III = I + II
TOTAL		1 186 217,10	551 486,78	411 771,22	411 771,22	963 258,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	422 517,10	551 486,78	27 000,00	27 000,00	578 486,78
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	599 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 021 517,10	551 486,78	27 000,00	27 000,00	578 486,78
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	53 728,64	0,00	79 492,98	79 492,98	79 492,98
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		53 728,64	0,00	79 492,98	79 492,98	79 492,98
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 075 245,74	551 486,78	106 492,98	106 492,98	657 979,76
021	Virement de la section de fonctionnement	91 784,09		233 406,50	233 406,50	233 406,50
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	19 187,27		18 733,74	18 733,74	18 733,74
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		53 138,00	53 138,00	53 138,00
Total des recettes d'ordre		110 971,36		305 278,24	305 278,24	305 278,24

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	374 024,60
--	------------

Affectation au compte 1068 (8)	50 000,00
--------------------------------	-----------

Total des recettes d'investissement cumulées	1 387 282,60
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

COMMUNE de Launac - BUDGET COMMUNAL - BP - 2023

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

COMMUNE de Launac - BUDGET COMMUNAL - BP - 2023

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1
Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	1 137 982,76	83 820,00	0,00	956 438,00	956 438,00	0,00	956 438,00	1 040 258,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	19 180,00	17 125,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	16 680,00	17 125,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00
2051	Concessions, droits similaires	2 500,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	9 000,00	0,00	0,00	8 600,00	8 600,00	0,00	8 600,00
2041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	9 000,00	0,00		8 600,00	8 600,00	0,00	8 600,00
21	Immobilisations corporelles	260 973,52	27 397,40	0,00	60 400,00	60 400,00	0,00	60 400,00
2111	Terrains nus	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00
2112	Terrains de voirie	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00
2131	Bâtiments publics	239 331,20	27 397,40		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
2138	Autres constructions	2 500,00	0,00		33 000,00	33 000,00	0,00	33 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	3 543,36	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00
2183	Matériel informatique	2 500,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	7 000,00	0,00		7 900,00	7 900,00	0,00	7 900,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 598,96	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	16 040,00	11 157,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	16 040,00	11 157,60		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	567 689,24	28 140,00	0,00	541 000,00	541 000,00	0,00	541 000,00
	Total des dépenses d'équipement	872 882,76	83 820,00	0,00	618 000,00	618 000,00	0,00	618 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	83 100,00	0,00		92 200,00	92 200,00	92 200,00	92 200,00

COMMUNE de Launac - BUDGET COMMUNAL - BP - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
1641	Emprunts en euros	81 500,00	0,00		90 600,00	90 600,00		90 600,00	90 600,00
165	Dépôts et cautionnements recus	1 600,00	0,00		1 600,00	1 600,00		1 600,00	1 600,00
18	Cpte de liaison : affectation (RA régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	1 100,00	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00
261	Titres de participation	0,00	0,00		1 100,00	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		83 100,00	0,00	0,00	93 300,00	93 300,00	0,00	93 300,00	93 300,00
45.	Opérations pour compte de tiers (5)	182 000,00	0,00	0,00	182 000,00	182 000,00	0,00	182 000,00	182 000,00
458102	Opération sous mandat n°02	182 000,00	0,00		182 000,00	182 000,00	0,00	182 000,00	182 000,00
Total des dépenses réelles		1 137 982,76	83 820,00	0,00	893 300,00	893 300,00	0,00	893 300,00	977 120,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
2131	Bâtiments publics	0,00			10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			53 138,00	53 138,00		53 138,00	53 138,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00			53 138,00	53 138,00		53 138,00	53 138,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			63 138,00	63 138,00		63 138,00	63 138,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
169	TRAVAUX AMENAGEMENT BATIMENT CMS		309 991,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
170	ORANGERIE		21 170,40	28 140,00	541 000,00	541 000,00	0,00	541 000,00
TOTAL			29 759,63	28 140,00	541 000,00	541 000,00	0,00	541 000,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 169
LIBELLE : TRAVAUX AMENAGEMENT BATIMENT CMS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		12 789,23	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	12 789,23	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	12 789,23	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		103 001,44	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	103 001,44	91 617,10	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établi, nationaux	23 214,90	54 168,10	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	37 449,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	79 786,54	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	91 617,10
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 170
LIBELLE : ORANGERIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		16 970,40	a 28 140,00	541 000,00	b 541 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	14 460,00	28 140,00	0,00	0,00
203	Frais d'études recherche, développement	14 460,00	28 140,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 510,40	0,00	541 000,00	541 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	2 510,40	0,00	541 000,00	541 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 312 762,65	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	312 762,65	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	142 561,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	170 201,65	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-256 377,35
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

COMMUNE de Launac - BUDGET COMMUNAL - BP - 2023

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						A3
Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL		1 186 217,10	551 486,78	411 771,22	411 771,22	963 258,00
		III = I + II				
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	422 517,10	551 486,78	27 000,00	27 000,00	578 486,78
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	194 168,10	196 729,10	0,00	0,00	196 729,10
1322	Subv. non transf. Régions	37 449,00	37 449,00	0,00	0,00	37 449,00
1323	Subv. non transf. Départements	180 900,00	317 308,68	1 000,00	1 000,00	318 308,68
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
1335	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	10 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	599 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	599 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations recues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 021 517,10	551 486,78	27 000,00	27 000,00	578 486,78
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	53 728,64	0,00	79 492,98	79 492,98	79 492,98
10222	FCTVA	36 524,27	0,00	59 492,98	59 492,98	59 492,98
10226	Taxe d'aménagement	17 204,37	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cote de liaison : affectation (BA régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		53 728,64	0,00	79 492,98	79 492,98	79 492,98
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 075 245,74	551 486,78	106 492,98	106 492,98	657 979,76
021	Virement de la section de fonctionnement	91 784,09		233 406,50	233 406,50	233 406,50
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	19 187,27		18 733,74	18 733,74	18 733,74
2802	Frais liés à la réalisation de document	5 276,94		4 043,14	4 043,14	4 043,14
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	8 892,33		8 875,60	8 875,60	8 875,60
280415342	IC : Bâtiments, installations	670,00		670,00	670,00	670,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	648,00		648,00	648,00	648,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	0,00		797,00	797,00	797,00
4817	Indemnités de renégociation de la dette	3 700,00		3 700,00	3 700,00	3 700,00

COMMUNE de Launac - BUDGET COMMUNAL - BP - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		53 138,00	53 138,00	53 138,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00		53 138,00	53 138,00	53 138,00
Total des recettes d'ordre		110 971,36		305 278,24	305 278,24	305 278,24

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 838 200,00	0,00	0,00	2 087 300,00	2 087 300,00	0,00	2 087 300,00	2 087 300,00
011	Charges à caractère général (3)	462 378,64	0,00	0,00	462 316,26	462 316,26	0,00	462 316,26	462 316,26
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 122 250,00	0,00		1 225 300,00	1 225 300,00		1 225 300,00	1 225 300,00
014	Atténuations de produits	2 200,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	120 900,00	0,00	0,00	128 543,50	128 543,50	0,00	128 543,50	128 543,50
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 707 728,64	0,00	0,00	1 817 659,76	1 817 659,76	0,00	1 817 659,76	1 817 659,76
66	Charges financières	17 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 500,00			1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		19 500,00	0,00	0,00	17 500,00	17 500,00		17 500,00	17 500,00
Total des dépenses réelles		1 727 228,64	0,00	0,00	1 835 159,76	1 835 159,76	0,00	1 835 159,76	1 835 159,76
023	Virement à la section d'investissement	91 784,09			233 406,50	233 406,50		233 406,50	233 406,50
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	19 187,27			18 733,74	18 733,74		18 733,74	18 733,74
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		110 971,36			252 140,24	252 140,24		252 140,24	252 140,24

D002 Résultat reporté ou anticipé (5) **0,00**

Total des dépenses de fonctionnement cumulées 2 087 300,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

COMMUNE de Launac - BUDGET COMMUNAL - BP - 2023

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 491 683,64	0,00	1 641 138,06	1 641 138,06	1 641 138,06
013	Atténuations de charges (2)	22 500,00	0,00	49 500,00	49 500,00	49 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	322 200,00	0,00	411 615,12	411 615,12	411 615,12
73	Impôts et taxes (sauf 731)	132 000,00	0,00	114 000,00	114 000,00	114 000,00
731	Fiscalité locale	668 686,00	0,00	721 326,00	721 326,00	721 326,00
74	Dotations et participations (2)	340 599,00	0,00	326 038,00	326 038,00	326 038,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	4 600,00	0,00	7 600,00	7 600,00	7 600,00
Total des recettes de gestion des services		1 490 585,00	0,00	1 630 079,12	1 630 079,12	1 630 079,12
76	Produits financiers	98,64	0,00	58,94	58,94	58,94
77	Produits spécifiques (2)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 098,64	0,00	1 058,94	1 058,94	1 058,94
Total des recettes réelles		1 491 683,64	0,00	1 631 138,06	1 631 138,06	1 631 138,06
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	446 161,94
--	-------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	2 087 300,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

COMMUNE de Launac - BUDGET COMMUNAL - BP - 2023

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 838 200,00	0,00	0,00	2 087 300,00	2 087 300,00	0,00	2 087 300,00	2 087 300,00
011	Charges à caractère général (4)	462 378,64	0,00	0,00	462 316,26	462 316,26	0,00	462 316,26	462 316,26
6042	Achats de prestations de services	90 078,64	0,00	0,00	88 000,00	88 000,00	0,00	88 000,00	88 000,00
6061	Fournitures non stockables	81 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	0,00	0,00	73 400,00	73 400,00	0,00	73 400,00	73 400,00
60618	Autres fournitures non stockables	0,00	0,00	0,00	200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6062	Fournitures non stockées	29 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	2 800,00	2 800,00	0,00	2 800,00	2 800,00
60624	Produits de traitement	0,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
6063	Fournitures entretien, petit équipement	49 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	27 000,00	27 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6064	Fournitures administratives	5 500,00	0,00	0,00	5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00	5 500,00
6067	Fournitures scolaires	8 500,00	0,00	0,00	8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
6068	Autres matières et fournitures	4 500,00	0,00	0,00	4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
611	Contrats de prestations de services	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
613	Locations	14 500,00	0,00	0,00	14 500,00	14 500,00	0,00	14 500,00	14 500,00
61521	Entretien terrains	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	21 000,00	0,00	0,00	9 500,00	9 500,00	0,00	9 500,00	9 500,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	3 200,00	0,00	0,00	3 200,00	3 200,00	0,00	3 200,00	3 200,00
615231	Entretien, réparations voiries	5 000,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	7 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
61524	Entretien bois et forêts	10 000,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
61551	Entretien matériel roulant	6 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6156	Maintenance	20 000,00	0,00	0,00	19 000,00	19 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00
6161	Multirisques	12 000,00	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00

COMMUNE de Launac - BUDGET COMMUNAL - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	7 500,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	5 500,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
623	Pub., publications, relations publiques	14 700,00	0,00		13 700,00	13 700,00	0,00	13 700,00	13 700,00
624	Transports biens, transports collectifs	8 500,00	0,00		12 100,00	12 100,00	0,00	12 100,00	12 100,00
625	Déplacements et missions	7 000,00	0,00		7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	19 500,00	0,00		18 500,00	18 500,00	0,00	18 500,00	18 500,00
627	Services bancaires et assimilés	2 600,00	0,00		2 600,00	2 600,00	0,00	2 600,00	2 600,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6282	Frais de gardiennage	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	13 000,00	0,00		14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	2 200,00	0,00		2 216,26	2 216,26	0,00	2 216,26	2 216,26
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 122 250,00	0,00		1 225 300,00	1 225 300,00		1 225 300,00	1 225 300,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	15 950,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
6411	Personnel titulaire	411 000,00	0,00		361 000,00	361 000,00		361 000,00	361 000,00
6413	Personnel non titulaire	305 000,00	0,00		453 000,00	453 000,00		453 000,00	453 000,00
6415	Congés payés	2 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64168	Autres emplois aidés	40 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	339 100,00	0,00		367 500,00	367 500,00		367 500,00	367 500,00
6470	Autres charges sociales	7 100,00	0,00		2 700,00	2 700,00		2 700,00	2 700,00
648	Autres charges de personnel	1 100,00	0,00		1 100,00	1 100,00		1 100,00	1 100,00
014	Atténuations de produits	2 200,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
7391111	Dégrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	2 200,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	120 900,00	0,00	0,00	128 543,50	128 543,50	0,00	128 543,50	128 543,50
65131	Bourses	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00

COMMUNE de Launac - BUDGET COMMUNAL - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65311	Indemnités de fonction	54 000,00	0,00		56 000,00	56 000,00	0,00	56 000,00	56 000,00
65313	Cotisations de retraite	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	5 100,00	0,00		5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00	5 500,00
65315	Formation	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	200,00	0,00		250,00	250,00	0,00	250,00	250,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6553	Service d'incendie	14 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
65568	Autres contributions	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	25 000,00	0,00		27 000,00	27 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	1 100,00	0,00		293,50	293,50	0,00	293,50	293,50
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 707 728,64	0,00	0,00	1 817 659,76	1 817 659,76	0,00	1 817 659,76	1 817 659,76
66	Charges financières	17 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	17 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
67	Charges spécifiques (4)	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	1 500,00			1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	1 500,00			1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		19 500,00	0,00	0,00	17 500,00	17 500,00		17 500,00	17 500,00
Total des dépenses réelles		1 727 228,64	0,00	0,00	1 835 159,76	1 835 159,76	0,00	1 835 159,76	1 835 159,76
023	Virement à la section d'investissement	91 784,09			233 406,50	233 406,50		233 406,50	233 406,50
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	19 187,27			18 733,74	18 733,74		18 733,74	18 733,74
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	15 487,27			15 033,74	15 033,74		15 033,74	15 033,74
686	Dot. amort. et prov. Charges financières	3 700,00			3 700,00	3 700,00		3 700,00	3 700,00

COMMUNE de Launac - BUDGET COMMUNAL - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		110 971,36			252 140,24	252 140,24		252 140,24	252 140,24

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0 00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0 00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0 00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043)

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »)

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						B2
Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 491 683,64	0,00	1 641 138,06	1 641 138,06	1 641 138,06
013	Atténuations de charges (3)	22 500,00	0,00	49 500,00	49 500,00	49 500,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	20 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6479	Remboursst sur autres charges sociales	0,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	322 200,00	0,00	411 615,12	411 615,12	411 615,12
7022	Coupes de bois	1 500,00	0,00	17 000,00	17 000,00	17 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
7032	Stationnement et location voie publique	4 100,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
7066	Redevances services à caractère social	215 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	100 000,00	0,00	140 000,00	140 000,00	140 000,00
70688	Autres prestations de services	100,00	0,00	115,12	115,12	115,12
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	132 000,00	0,00	114 000,00	114 000,00	114 000,00
73211	Attribution de compensation	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	26 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	26 000,00	0,00	34 000,00	34 000,00	34 000,00
731	Fiscalité locale	668 686,00	0,00	721 326,00	721 326,00	721 326,00
73111	Impôts directs locaux	641 686,00	0,00	694 326,00	694 326,00	694 326,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	27 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00	27 000,00
74	Dotations et participations (3)	340 599,00	0,00	326 038,00	326 038,00	326 038,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	104 959,00	0,00	103 904,00	103 904,00	103 904,00
741121	DSR des communes	85 040,00	0,00	89 931,00	89 931,00	89 931,00
741127	DNP des communes	49 845,00	0,00	49 936,00	49 936,00	49 936,00
744	FCTVA	2 600,00	0,00	450,00	450,00	450,00
74718	Autres participations Etat	10 000,00	0,00	255,00	255,00	255,00
7473	Participation départements	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
74748	Participation autres communes	10 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
7478	Participation Autres organismes	66 000,00	0,00	62 000,00	62 000,00	62 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	11 155,00	0,00	11 562,00	11 562,00	11 562,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	4 600,00	0,00	7 600,00	7 600,00	7 600,00
752	Revenus des immeubles	3 600,00	0,00	3 600,00	3 600,00	3 600,00
7588	Autres produits divers gestion courante	1 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00

COMMUNE de Launac - BUDGET COMMUNAL - BP - 2023

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des recettes de gestion des services		1 490 585,00	0,00	1 630 079,12	1 630 079,12	1 630 079,12
76	Produits financiers	98,64	0,00	58,94	58,94	58,94
764	Revenus valeurs mobilières de placement	98,64	0,00	58,94	58,94	58,94
77	Produits spécifiques (3)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 491 683,64	0,00	1 631 138,06	1 631 138,06	1 631 138,06
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
72	Production immobilisée	0,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 686 930,18									
1641 Emprunts en euros (total)					1 686 930,18									
00001125753	CREDIT AGRICOLE	22/06/2022	23/06/2022	22/09/2022	209 000,00	F		1,380	1,380		T	P	O	A-1
	CREDIT AGRICOLE			05/06/2020	160 000,00	F		0,600	0,600		T	P	O	A-1
2107	AGENCE FRANCE LOCALE	12/04/2022		20/07/2022	200 000,00	F		1,550	1,550		T	P	O	A-1
2108	AGENCE FRANCE LOCALE	12/04/2022	21/04/2022	20/06/2022	200 000,00	F		0,550	0,550		T	F	O	A-1
6725707-1	CAISSE EPARGNE				204 000,00	F		4,300	4,300		A	P	O	A-1
MIN231844-1	CAISSE FRANÇAISE FINANCEM LOCAL				125 000,00	F		3,910	3,910		T	P	O	A-1
MON231289-1	CAISSE FRANÇAISE FINANCEM LOCAL				588 930,18	F		4,230	4,230		S	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

COMMUNE de Launac - BUDGET COMMUNAL - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 686 930,18									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois)

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt apres couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		907 695,39				90 565,63	14 991,58	0,00	0,00	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		907 695,39				90 565,63	14 991,58	0,00	0,00	
00001125753		0,00	A-1	205 486,49	24,00	F		1 380	7 100,04	2 799,08	0,00	0,00
2107		0,00	A-1	116 951,89	7,00	F		0,600	15 830,67	666,13	0,00	0,00
2108		0,00	A-1	196 711,06	24,00	F		1,550	6 654,69	3 010,47	0,00	0,00
6725707-1		0,00	A-1	200 000,00	1,00	F		0,550	0,00	1 115,28	0,00	0,00
MIN231844-1		0,00	A-1	42 527,63	3,00	F		4,300	13 583,44	1 828,69	0,00	0,00
MON231289-1		0,00	A-1	23 456,84	2,00	F		3,910	8 240,72	797,32	0,00	0,00
		0,00	A-1	122 561,48	2,00	F		4,230	39 156,07	4 774,61	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE de Launac - BUDGET COMMUNAL - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		907 695,39					90 565,63	14 991,58	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou escalaté (ramp) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) : 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	7	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	907 695,39	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 cape	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instrument de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instrument de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)		
		Taux prêt		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768			
Taux fixe (total)							0,00	0,00		
Taux variable simple (total)							0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)							0,00	0,00		
Total							0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*

(8) Catégorie d'emprunt Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 01	Intitulé de l'opération : RALENTISSEURS ROUTE DE GRENADE			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	11 947,20	0,00	0,00	0,00
458101 (5)	11 947,20	0,00	0,00	0,00
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	11 947,20	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	11 947,20	0,00	0,00	0,00
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>	11 947,20	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	11 947,20	0,00	0,00	0,00

N° opération : 02	Intitulé de l'opération : TRAVAUX URBANISATION ROUTE DE CADOURS			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	0,00	182 000,00	182 000,00
458102 (5)	0,00	0,00	182 000,00	182 000,00
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	182 000,00	182 000,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser)

COMMUNE de Launac - BUDGET COMMUNAL - BP - 2023

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					27 000,00
6574		SUBVENTION 2023	APEEL	Association	500,00
6574		SUBVENTION 2023	ASS.COMMUNALE CHASSE	Association	500,00
6574		SUBVENTION 2023	AAS.SPORTIVE VALLEE SAVE	Association	1 150,00
6574		SUBVENTION 2023	AVENIR SPORTIF LAUNAC	Association	1 150,00
6574		SUBVENTION 2023	TRAIL DU MARGUESTAUD	Association	500,00
6574		SUBVENTION 2023	COMITE ANIMATION LAUNAC	Association	3 500,00
6574		SUBVENTION 2023	FNACA GRENADE	Association	200,00
6574		SUBVENTION 2023	FOYER RURAL LAUNAC	Association	2 800,00
6574		SUBVENTION 2023	FOYER RURAL BIBLIOTHEQUE	Association	2 600,00
6574		SUBVENTION 2023	JUDO	Association	600,00
6574		SUBVENTION 2023	WASSA'N	Association	2 700,00
6574		SUBVENTION 2023	LES CHEVEUX D'ARGENT	Association	800,00
6574		SUBVENTION 2023	ROLLER SKATING LAUNAC	Association	1 150,00
6574		SUBVENTION 2023	LES ARTS AU SOLEIL	Association	1 300,00
6574		SUBVENTION 2023	ASSOCIATION SYSTEME DYS	Association	882,00
6574		SUBVENTION 2023	ASSOCIATION SPORT PASSION XV	Association	600,00
6574		SUBVENTION 2023	RYTHMIQUE 31	Association	700,00
6574		SUBVENTION 2023	ABEILLE LAUNACAISE	Association	150,00
6574		SUBVENTION 2023	AVIRON LAUNACAIS	Association	500,00
6574		SUBVENTION 2023	AMICAL MOTO VERTE	Association	150,00
6574		subvention 2023	COMITE DES FETES DE GALEMBRUN	Association	2 700,00
6574		Subvention 2023	APEEL FANTASY	Association	600,00
6574		Subvention 2023	ASTRO LAUNAC	Association	200,00
6574		SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	DIVERS	Association	1 068,00

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	1,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint administratif	C	3,00	1,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		5,00	1,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint technique	C	3,00	1,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint technique ppal 2° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		1,00	1,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	C	1,00	1,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CDD	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint d'animation	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint d'animation ppal 2° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		14,00	3,00	17,00	17,00	0,00	17,00

COMMUNE de Launac - BUDGET COMMUNAL - BP - 2023

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

$ETPT = \text{Effectifs physiques} * \text{quotité de temps de travail} * \text{période d'activité dans l'année}$

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

COMMUNE de Launac - BUDGET COMMUNAL - BP - 2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
CDD	A	MS		0,00	A 332-8-1°	CDD CDD
CDD	A	MS		0,00	A 332-8-1°	CDD CDD
CDD	A	MS		0,00	A 332-8-1°	CDD CDD
CDD	A	MS		0,00	A 332-8-1°	CDD CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
CDD	C	ADM	353	0,00	A 332-23-1°	CDD CDD
CDD	C	ADM	353	0,00	A 332-23-1°	CDD CDD
CDD	C	ANIM	353	0,00	A 332-23-1°	CDD CDD
CDD	C	ANIM	353	0,00	A 332-23-2°	CDD CDD
CDD	C	TECH	353	0,00	A 332-23-2°	CDD CDD
CDD	C	TECH	353	0,00	A 332-23-1°	CDD CDD
CDD	C	TECH	353	0,00	A 332-23-1°	CDD CDD
CDD	C	TECH	353	0,00	A 332-23-1°	CDD CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif
 TECH : Technique
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
 S : Social
 MS : Médico-social
 MT : Médico-technique
 SP : Sportif
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation
 POL : Police
 POMP : Sapeurs-pompiers
 X : Emplois non cités

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indispensable.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services de la nature des fonctions, sans réserve qu'un fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la durée de temps de travail est inférieure à 50 %
 332-8 : Emplois des communes (< 2 000 hab.) en 1992 groupements de communes (< 10 000 hab.) dont le statut est déterminé par la décision d'une autorité.
 332-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être notifié en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 313-8 avec un agent contractuel territorial qui utilise d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326-32 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction)
 333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles

COMMUNE de Launac - BUDGET COMMUNAL - BP - 2023

327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
SDEHG			0,00
SYNDICAT VALLEE DE LA SAVE ET COTEAUX DE CADOURS			0,00
HAUTE GARONNE ENVIRONNEMENT			0,00
SMEA	01/01/2010		0,00
FPCI			
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS TOLOSANS	01/01/2003		0,00
Autres organismes de regroupement			
HAUTE GARONNE INGENIERIE			0,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		90 600,00	90 600,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		90 600,00	90 600,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	90 600,00	90 600,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest transférées cote résultat	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	90 600,00	83 820,00	0,00	174 420,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		331 633,22	III 331 633,22
Ressources propres externes de l'année (a)		79 492,98	79 492,98
10221		0,00	0,00
10222	FCTVA	59 492,98	59 492,98
10226	Taxe d'aménagement (3)	20 000,00	20 000,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		252 140,24	252 140,24
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	4 043,14	4 043,14
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	8 875,60	8 875,60
280415342	IC : Bâtiments, installations	670,00	670,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	648,00	648,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	797,00	797,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4817	Indemnités de renégociation de la dette	3 700,00	3 700,00
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	233 406,50	233 406,50

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	331 633,22	551 486,78	374 024,60	50 000,00	1 307 144,60

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 174 420,00
Ressources propres disponibles	IV 1 307 144,60
Solde	V = IV – II (8) 1 132 724,60

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

COMMUNE de Launac - BUDGET COMMUNAL - BP - 2023

- (3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
- (6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
- (8) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES							IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS							D3
Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)	
Part régionale des ressources							
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Part départementale des ressources							
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Part communale des ressources							
TFPB		940 300,00	7,00	52,09	0,00	489 802,00	
TFPNB		58 200,00	6,00	111,53	0,00	64 910,00	
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		46 839,00	6,00	23,11	0,00	10 824,00	
TOTAL		1 045 339,00	6,90			565 536,00	

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES
ARRETE ET SIGNATURES **A**

Nombre de membres en exercice : 15
 Nombre de membres présents : **13**
 Nombre de suffrages exprimés : **13**
 VOTES :

Pour : **13**
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 07/04/2023

Nicolas ALARCON
 Maire

Présenté par Le Maire (1),
 A Launac, le 13/04/2023



Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A Launac, le 13/04/2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3)

ALARCON NICOLAS	
BARTHES PIERRE	
BUSQUE Alain	
CROT Olivier	
FARGUES Véronique	
FERRAND Jean-Paul	
FONSECA Paulo	
GALY MÉLANIE	
GAUDON Alain	
GUELFY CÉLINE	
GUYON CHRISTELLE	
LEZAT ALAIN	
LOUBAT CHRISTINE	
PILON Arielle	
ZUCHETTO GÉRALDINE	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 14/04/2023, et de la publication le 14/04/2023

A Launac, le 14/04/2023

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif



V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Nombre de suffrages exprimés : 13

VOTES :

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 07/04/2023

Nicolas ALARCON
Maire

Présenté par Le Maire (1),
A LAUNAC, le 13/04/2023



Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
A Launac, le 13/04/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2) (3)

ALARCON NICOLAS	
BARTHES PIERRE	
BUSQUE Alain	
CROT Olivier	
FARGUES Véronique	
FERRAND Jean-Paul	
FONSECA Paulo	
GALY MÉLANIE	
GAUDON Alain	
GUELFY CÉLINE	
GUYON CHRISTELLE	
LEZAT ALAIN	
LOUBAT CHRISTINE	
PILON Arielle	
ZUCHETTO GÉRALDINE	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 14/04/2023, et de la publication le 14/04/2023

A Launac, le 14/04/2023

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

